

Une nouvelle stratégie de développement pour la Haute Gironde

La stratégie de développement du territoire de la Haute Gironde défini en 2003 et pour une durée de 10 ans dans la charte de Pays arrive à son terme.

Le Pays a engagé en septembre avec les acteurs de son territoire une démarche de concertation pour mettre à jour sa stratégie pour la période 2015-2020.

Les premiers temps de concertation ont permis de dégager les enjeux transversaux, au nombre de 2, et les enjeux prioritaires, au nombre de 3, de la stratégie :

Enjeu transversal 1 : Faire de la diversité de notre territoire une force

Enjeu transversal 2 : (Re)valoriser l'image de notre territoire

Enjeu prioritaire 1 : Mieux vivre ensemble, maîtriser et assumer l'attractivité résidentielle du territoire, tout en préservant la qualité de notre cadre de vie

Enjeu prioritaire 2 : Créer les conditions d'une politique de développement économique et de soutien à l'emploi en Haute Gironde

Enjeu prioritaire 3 : Mieux exploiter nos ressources tout en les préservant et valoriser nos particularités naturelles, environnementales, culturelles et patrimoniales

La présentation détaillée de la stratégie, en ambitions et objectifs, est jointe au présent document.

Pourquoi lancer un appel à projets ?

Le Pays lance cet appel pour recenser l'ensemble des projets qui s'inscrivent dans la stratégie de développement de notre territoire, actuellement en cours de définition, et qui seront réalisés dans les 5 ans à venir. A ce stade, il peut s'agir aussi bien d'une simple idée, comme d'un projet plus formalisé.

Sous réserve de leur éligibilité et de leur cohérence avec la stratégie du territoire, les projets que vous nous remonterez pourront éventuellement être soutenus dans le cadre des différents dispositifs que le Pays mobilisera pour la mise en œuvre de sa stratégie, comme par exemple :

- le Contrat de Cohésion et de Développement Territorial (ex-Contrat de Pays) et le Contrat Aquitain pour le Développement de l'Emploi sur les Territoires (CADET) auprès de la Région Aquitaine, tous deux prévus pour une durée de 5 ans,
- le programme Leader pour la période 2014-2020 auprès de l'Europe, dont la candidature du territoire doit être déposée avant le 15 décembre prochain.

Bénéficiaires

Outre le Pays et les Communautés de communes, bien d'autres acteurs peuvent participer à la mise en œuvre de la stratégie de la Haute Gironde. Cet appel à projets s'adresse aussi aux :

- Communes, syndicats intercommunaux,...
- Associations
- Entreprises
- Groupements, coopératives,...
- Privés, particuliers, etc.

Les projets seront sélectionnés en tenant compte :

- des règlements d'intervention des politiques des différents partenaires du Pays ;
- de leur caractère innovant ;
- de la dynamique de coopération entre acteurs qu'ils créent, notamment entre les secteurs public et privé,
- de leur caractère structurant (démarche collective, dimension a minima intercommunale, etc.) ;
- de la prise en compte du Développement Durable ;
- de leur impact en terme d'emplois éventuellement créés.

Les projets sont à transmettre **avant le 14 novembre 2014**, par la poste ou courrier électronique :

Syndicat Mixte du Pays de la Haute Gironde

Maison des Services au Public - 32, rue des maçons - BP 134 - 33391 BLAYE CEDEX

Tél : 05 57 42 68 90 - Fax : 05 57 42 68 91 - contact@pays-hautegironde.fr

Stratégie de développement Haute Gironde 2015-2020

AMBITIONS	OBJECTIFS à atteindre dans les 5 ans à venir
Enjeu transversal 1 : Faire de la diversité territoriale une force	
(se) connaître, mutualiser, harmoniser, partager	Coordonner l'action locale, rechercher les complémentarités entre cantons
Enjeu transversal 2 : (Re)valoriser l'image de notre territoire	
Promouvoir le territoire à l'extérieur	Mettre en œuvre une stratégie de communication commune et globale
Donner une image plus valorisante du territoire auprès des habitants et des entreprises locales	d'amélioration de l'image du territoire s'adaptant aux différents publics cible
Enjeu 1 : Mieux vivre ensemble : maîtriser et assumer l'attractivité résidentielle du territoire, tout en préservant la qualité de notre cadre de vie	
Préserver nos paysages en maîtrisant le développement urbain	Anticiper, planifier, gérer l'aménagement et le développement du territoire Renforcer l'attractivité de nos bourgs et villes
Donner un logement à tous à chaque étape de la vie	Faciliter l'accès aux logements des publics les plus vulnérables (les plus en difficultés, jeunes, personnes âgées) Diversifier l'offre de logements pour faciliter les parcours résidentiels Revaloriser l'habitat ancien et lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique
Faciliter la mobilité interne et avec la métropole	Désengorger les axes principaux de circulation Adapter les infrastructures de transport Créer les conditions pour le « non-déplacement »
Faciliter l'accès aux services essentiels et mailler le territoire en équipements structurants et attractifs	Faciliter l'accès au sport et mailler le territoire en équipements sportifs Doter le territoire d'un projet culturel commun et structurant qui facilite l'accès aux arts et à la culture, valorise les acteurs locaux et maille le territoire en équipements culturels Faciliter l'accès à l'éducation et mailler le territoire en équipements dédiés à la jeunesse Faciliter l'accès à la santé et mailler le territoire en équipements de santé
Offrir au territoire une couverture complète en haut débit	Amélioration des réseaux existants
Enjeu 2 : Créer les conditions d'une politique de développement économique et de soutien à l'emploi en Haute-Gironde	
Développer l'activité économique et professionnaliser l'accompagnement des entreprises	Améliorer le niveau de services aux entreprises et soutenir les dynamiques collectives d'entreprises Coordonner et développer l'offre foncière et immobilière du territoire pour faciliter l'accueil d'entreprises, en privilégiant les complémentarités internes et avec la métropole bordelaise Soutenir la montée en gamme de l'activité des entreprises
Développer l'emploi local et mieux répondre aux besoins en compétences des entreprises	Répondre aux besoins des entreprises sur le registre de l'emploi Développer les réponses aux freins d'accès et de maintien à l'emploi Développer et monter en gamme l'offre de formation
Enjeu 3 : Mieux exploiter nos ressources (naturelles, environnementales, culturelles et patrimoniales) tout en les préservant et valoriser nos particularités	
Favoriser l'attractivité et la compétitivité touristique du territoire	Structurer et développer l'offre touristique Organiser les acteurs du territoire
Sauvegarder et valoriser le patrimoine culturel, bâtis et environnemental	Soutien aux porteurs de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel, bâtis et environnemental
Conserver, gérer et valoriser la forêt	Valoriser économiquement et durablement la forêt Préserver les rôles écologiques de la forêt
Préserver la diversité des paysages en soutenant le développement d'une agriculture diversifiée	Soutenir une agriculture vertueuse et de proximité Faciliter les circuits courts de proximité
Faire de la Haute Gironde un pôle de compétence énergie	Développer les opportunités d'innovations technologiques en lien avec les besoins du CNPE Favoriser la création de projets de valorisation des déchets Développer les énergies renouvelables (biomasse, éolien, hydrolien, méthanisation...)